

LE MOT DU DÉPUTÉ

La question vaccinale pour endiguer la pandémie attise les feux et braque la France, confirmant le développement des intolérances à un avis différent, et l'épuisement du pays face à la crise sanitaire.

Le travail parlementaire sur le Projet de Loi présenté par le Gouvernement, dans des conditions propres à provoquer le désordre et le marasme parlementaire (ce qui n'a pas manqué...), exige une analyse autant sanitaire que juridique de la solution du «tout vaccinal». Le vaccin contre la Covid-19 protège des formes graves. Il soulage le système hospitalier et nos soignants. Mais il n'évite ni la contamination ni la transmission du virus, et il n'est pas le seul moyen d'action contre la Covid-19.

Il heurte des Principes Généraux du droit, imprescriptibles et fondamentaux, qui dépassent la vie politique d'un quinquennat.

Je suis favorable à la vaccination, et je fais confiance en la science. Mais la fuite en avant vers des injections toujours supplémentaires (4e dose désormais) et les engagements du Gouvernement, à chaque discussion depuis 2020 «de ne pas aller plus loin par la suite sur la restriction des droits individuels et libertés publiques », jamais respectés, m'ont conduit à la décision de ne pas soutenir le «pass vaccinal». J'ai déposé plusieurs amendements pour modifier la solution proposée par le Gouvernement.

Les points de vue, opposés et vindicatifs, des uns et des autres sur la gestion de la crise sanitaire et les choix des autorités gouvernementales, démontrent la nécessité de sortir très vite de cette épidémie.

Fidèlement,

Stéphane VIRY

En ce début d'année 2022, je continue à rendre compte de mon activité parlementaire, comme je le fais depuis le premier jour où j'ai été élu, en juin 2017, et comme je continuerai à le faire jusqu'au dernier jour de mon mandat, en juin 2022.

Parmi les députés les plus actifs de cette législature, j'ai toujours cette exigence de faire part, avec régularité, constance et transparence de l'exercice du mandat que vous m'avez confié.

Comment imaginer ne pas aviser les habitants du territoire de mes actions alors qu'un Député est un représentant de la Nation et qu'il est élu au suffrage universel?

Cette pratique de rendre compte du mandat pour lequel j'ai été élu m'apparait comme étant naturelle et nécessaire.

Ne pas le faire constituerait à mon sens un manquement.

Belle année 2022 à chacune et à chacun d'entre vous!









CONTACTS & RDV AVEC LE DÉPUTÉ





À PARIS

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE: ENCORE DU TRAVAIL

Ce lundi 10 janvier 2022, l'ordre du jour de l'Assemblée nationale appelait l'étude du projet de loi Gouvernemental relatif à l'**activité professionnelle indépendante**. Ce texte, largement modifié au Sénat pour qu'il y ait une véritable réforme de l'activité indépendante (artisans, commerçants, professions libérales,...), avait été amendé par la majorité présidentielle en Commission, avant la pause hivernale.

Orateur du Groupe « Les Républicains » sur ce texte, et auteur de plusieurs amendements de réintroduction d'articles ou de précision de dispositions, j'ai exprimé l'attente qui est celle des travailleurs indépendants (près de 3 millions de personnes en France) depuis plus de quatre ans. Ce texte arrive en effet tardivement dans le quinquennat Macron, alors que la demande d'une réforme se faisait ressentir depuis 2017.

L'emploi prend aujourd'hui des formes plus variées, plus souples. Et dans ce schéma professionnel, le travail indépendant prend des formes de croissance et d'innovation. Le texte proposé par le Gouvernement ne répond pas aux enjeux et aux attentes. Je me suis donc abstenu de voter ce texte qui sera à nouveau examiné lors d'une commission mixte paritaire la semaine prochaine.



PROTÉGER CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE

Dans une semaine parlementaire chargée, avec l'étude de trois projets de loi, les députés ont été appelés à se prononcer sur un texte portant modification des **outils de gestion des risques climatiques en agriculture**.

La recrudescence ces dernières années de la fréquence et de l'intensité des évènements climatiques défavorables, place de plus en plus d'acteurs du monde agricole au bord de la rupture. Et les pouvoirs publics doivent réagir.



Ce texte arrive malheureusement un peu tard. Les crédits budgétaires ont été votés au mois de novembre 2021. Ce texte serait finalement applicable pour le budget 2023.

Préalablement à l'examen du texte, j'ai consulté les forces vives agricoles locales. Leurs avis et propositions ont conforté ma position de voter favorablement ce texte, en appelant tout de même l'attention sur les limites qui peuvent exister (garanties, financement, compatibilité avec les règles du droit de la concurrence...).

DES TRAVAUX COMMUNS ENTRE LE SÉNAT ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les deux Assemblées qui composent le Parlement français travaillent régulièrement ensemble. Les **commissions mixtes paritaires** (composées de 7 députés et 7 sénateurs) interviennent dans le cadre du vote d'un projet ou d'une proposition de loi lorsque le texte fait l'objet d'un désaccord persistant entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Durant la première dizaine de janvier 2022, j'ai participé à trois commissions de ce type.

La première concernait le projet de loi relatif aux modalités de représentation des travailleurs indépendants recourant pour leur activité aux plateformes numériques, voté il y a quelques semaines à l'Assemblée nationale. Elle s'est soldée par un accord.

La seconde portait sur une proposition de loi visant à faire évoluer les lois de financement de la sécurité sociale. Largement modifié au Sénat, les députés et sénateurs ne sont pas parvenus à un accord lors de la Commission Mixte Paritaire.

La troisième CMP, conclusive, était relative au projet de loi sur la protection de l'enfance. L'objectif de ce texte est notamment d'améliorer le quotidien des enfants protégés, les garanties procédurales en matière d'assistance éducative, l'exercice du métier d'assistant familial....



Focus sur la séance du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)

Ce mercredi 12 janvier, j'ai participé à la présentation du projet d'avis sur **les métiers en tension**, organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ces dernières semaines, les sorties des confinements ont entraîné un "rattrapage économique" et une forte reprise d'activité, qui ont mis un coup de projecteur sur tous ces métiers en tension, notamment à cause des difficultés de recrutement. Les secteurs du domicile et du social sont particulièrement concernés par ces tensions. Le CESE a présenté ses idées et ses préconisations pour améliorer l'attractivité des conditions de travail, de formation, de reconnaissance des compétences, mieux prendre en compte les enjeux territoriaux et anticiper les besoins en recrutement liés aux grandes transformations. J'ai matière à actions sur ces sujets.

MES TRAVAUX LEGISLATIFS

En ce début d'année, je vous informe de quelques actions législatives entreprises ces dernières semaines :



Depuis 1945, les textes législatifs sur l'enfance se sont multipliés. J'ai déposé une proposition de résolution permettant de créer un texte unique, rédigé sous la forme d'un code de l'enfance. Ce texte réunirait les droits de l'enfant, sa protection, ses devoirs. Certains textes de rangs différents sont parfois bafoués, par manque de lisibilité ou par méconnaissance.



Dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. les Départements peuvent être amenés à prendre en charge des mineurs en situation de handicap, sans pouvoir bénéficier de l'Allocation d'éducation de J'ai donc handicapé (AEEH). proposé, par cette proposition collectivité de loi, que la départementale puisse désormais en bénéficier.



Alors que chaque année, de plus en plus de français sont touchés par des pathologies cancéreuses, nécessitant une chimiothérapie, j'ai enregistré auprès des services de l'Assemblée nationale une proposition de résolution permettant l'accompagnement alimentaire, en tant que soin support, des patients. L'objectif est de créer un ticket repas, pour le malade et ses proches pour les 3 jours post-chimio.



Alors que de plus en plus de français subissent des violences volontaires, une catégorie de professionnels, les travailleurs sociaux, sont les premières victimes de ces actes parfois violents. Pourtant, ces derniers sont essentiels à la prise en groupes charge des difficultés. Ma proposition résolution vise donc à lancer une mobilisation pour lutter contre les violences subies par ces travailleurs sociaux.



A deux ans des Olympiades de 2024, et alors que la France a connu deux ans de limitation dans la pratique sportive, j'ai travaillé sur une proposition de résolution pour faire de la France une "nation sportive". Le sport scolaire ou le sport en compétition sont des efficaces moyens pour lutter contre la sédentarité et donc cardiocontre les risques vasculaires, dès le plus jeune âge.



Le nombre de zones sous-dotées médecins auamente considérablement chaque année. Avant que la France ne puisse redresser son médicale, elle doit trouver des palliatifs à ce manque médecins. télémédecine La apparait comme une solution temporaire efficace. Mais cette pratique doit être encadrée et surtout contrôlée pour respecter les droits des patients.



Le président de la République a promis, d'ici quelques années, une loi "Grande Sécu". Avant toute réforme, et pour permettre un changement de logiciel concret, j'ai rédigé une proposition de résolution permettant de mettre en place une concertation visant à évaluer les besoins en santé.

Les solutions nouvelles pour l'offre de santé doivent se faire en priorité au service de la population.

Focus sur l'enregistrement de propositions de loi ou de résolution

Chacune des propositions de loi ou de résolution enregistrées à l'Assemblée nationale sont issues des travaux que je mène en circonscription (à la demande de particuliers, de collectivités, d'entreprises....) ou à Paris. Elles ont vocation à verser au débat public des thèmes parfois oubliés ou victimes de vides juridiques.

Vous pouvez consulter le contenu de ces propositions de loi ou de résolution, directement en cliquant sur les épreuves de couverture ci-dessus, ou en vous rendant sur le site de l'Assemblée nationale.

MAIS AUSSI ...

Propositions de loi cosignées visant à :

- aménager la loi "SRU" (Solidarité et Renouvellement Urbain) pour les communes accueillant un établissement pénitentiaire
- pérenniser le dispositif d'exonération des charges patronales pour l'embauche de travailleurs occasionnels agricoles
- pérenniser certaines mesures prévues par la loi pour un Etat au service d'une société de confiance
- exempter les produits issues d'une AOP ou d'une IGP de l'obligation d'apposition d'un indice Nutri-Score

Proposition de résolution cosignée visant à :

• reconnaitre l'endométriose comme une affection de longue durée

Question écrite:

• Sur les difficultés des acteurs de l'amont forestier liées au régime de minimis (aides de l'Etat accordées aux entreprises)

POSITIONS DE VOTE:



POUR le Projet de loi portant réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture



ABSTENTION sur le Projet de loi relatif à l'activité professionnelle indépendante



CONTRE l'ensemble du Projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

<u>Questions au Gouvernement posées</u> par mon groupe Les Républicains :

Mardi 4 janvier :

- la déprogrammation des soins dans les hôpitaux
- la pénurie d'autotests
- la lutte contre les féminicides
- le conflit à Sciences Po Grenoble
- le rapport de la Cour des Comptes sur la police nationale
- la situation sanitaire à Mayotte

Mardi 11 janvier:

- la gestion de la crise sanitaire dans les établissements scolaires
- les problématiques d'insécurité sur le territoire
- la situation en Ukraine
- le recours aux centrales à charbon suite à la fermeture de Fessenheim
- le déficit commercial de la France
- la politique de tests et de dépistages
- la situation sanitaire de la Réunion

Tribune cosignée :

• "Aussi longtemps qu'il restera une femme victime de violences", publiée dans le journal Le Monde au sujet de la lutte contre les violences conjugales

MAIS AUSSI DANS CETTE DIZAINE ...

Lundi 3 janvier:

• Examen en séance publique du projet de loi sur le pass vaccinal

Mardi 4 janvier:

- Temps d'échange avec le Recteur de l'académie Nancy-Metz sur la situation sanitaire dans les établissements scolaires
- Examen en séance publique du projet de loi sur le pass vaccinal

Mercredi 5 janvier :

- Réunion du groupe d'amitié France/Tunisie
- Commission des affaires sociales : examen d'une proposition de loi sur la légalisation de la production, de la vente et de la consommation de cannabis sous le contrôle de l'Etat
- Examen en séance publique du projet de loi sur le pass vaccinal

Jeudi 6 janvier:

• Lancement du comité de soutien "Les Vosges avec Valérie Pécresse"

Vendredi 7 janvier:

- Dépôt d'une gerbe à Epinal pour le 12ème anniversaire de la disparition de Philippe Séguin
- Visite des nouveaux locaux de l'association de professionnels seniors "Ectivosges" à Epinal

Samedi 8 ianvier:

• "Galette des empereurs" organisée par l'association Vosges napoléoniennes à Golbey

Mardi 11 janvier:

- Réunion au QG de campagne de Valérie Pécresse à Paris
- Accueil d'un groupe de vosgiens (membres du Centre des Jeunes Dirigeants d'Epinal) à l'Assemblée nationale
- Réunion du comité de circonscription LR des Vosges (visioconférence)
- Entretien avec Hervé GAYMARD, Président de la Fondation Charles de Gaulle

Mercredi 12 janvier:

- Commission des affaires sociales, examen des propositions de loi sur :
 - la désertification médicale
 - l'augmentation du SMIC et l'ouverture d'une conférence nationale sur les salaires
- Audition avec le cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire

Prochaine Newsletter: Dimanche 23 janvier 2022